

Entre 19 juin et 7 juillet  
< c. 7 juillet 1527 > Saint-Denis

Lettre du Roi à l'Université la Fac de Théologie l'Université de Paris, par l'intermédiaire de l'évêque de Bazas (pour que les 3 facultés de théologie, de décret et de médecine se prononcent).

Il envoie

« un petit traicté faict contre ledit livre [Annotations] contenant selon l'intitulet douze Articles d'infidélité dudit maistre Noël Béda avec les confutations diceulx. Afin que sur icelluy vous nous envoyez vostre advis et sentement doctrinal. Et pource que ledit Béda, à cause qu'il est scindique de ladite Faculté, ou autrement pourrait avoir plusieurs faulx et adhérens et que la matière est de grande impourtance, nous voulons que en ceste matière vous procédez selon l'ancienne coutume de fère déterminacions, et que tous les docteurs et maistres ou régens des quatre membres de nostredite université lisent attentivement et curieusement lesdits douze Articles avec la confutacion diceulx contenuz audit traicté que vous envoyons. »

p. p. Allen, t. VII, p. 234, # 1902, introduction.

Copie conservée aux archives de Simancas (sans doute celle qu'Erasmus avait joint à la lettre -perdue - à Valdès, du 28 août) et découverte par Bataillon

~~L'Université semble réserver son opinion et se garde d'approuver ou de blâmer. Elle dut être très-embarrassée ! Ne prononça pas de jugement → demie victoire pour Berquin.~~

D'après Béda (voir au 1<sup>o</sup> fév. 1529), Berquin aurait juré devant ses juges de la Faculté, par un écrit de sa main, qu'il n'était pas l'auteur ni l'éditeur des *Duodecim*.

[Voir le document associé page 288 v°](#)